EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260924-2026759-DE

Séance du 24 septembre 2026
Délibération n° 2026-7-59

Délibération : REDEVANCE GRDF 2026

Date de la convocation : 17 septembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 14 - Procurations : 1 - Votes : 15

L'an deux mille vingt six
Le jeudi vingt-quatre septembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Maire.
Etaient présents :
ROPERS Daniel, LE BESCOND François, RAFFIN Karine, LE CALVEZ Michel, LE TREUST Nathalie, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, LALLEMENT Martine, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, GUILLOU Vincent, KOZINE André, ROULET Cécile, CLECH Marie.
Etait absente et excusée : DENIAUD-QUEROMES Sylvie (procuration à LE TREUST Nathalie),
Secrétaire de Séance : CLECH Marie.

REDEVANCE D'OCCUPATION PAR GRDF DU DOMAINE PUBLIC POUR 2026

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel donne lieu à une redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour la commune. A ce titre pour 2026, la commune percevra la somme de 170 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable à la perception de la RODP 2026 par GRDF pour un montant de 170 €uros, un titre de recettes va être émis et transmis à GRDF.

Le Maire,

Daniel ROPERS